

Questions à

Stéphane Le Foll

Député européen

Le Parti socialiste européen (PSE) a déposé une proposition de directive-cadre pour protéger les services publics. Il a mis en ligne une pétition pour appuyer cette démarche.

1 Pourquoi souhaitez-vous qu'il existe une directive sur les services publics ?

2 En quoi votre démarche est une première ?

3 Pourquoi avez-vous lancé une pétition en plus de votre proposition ?

1 Il existe pratiquement une directive sur les services, dite Bolkestein, mais il n'y a toujours pas d'engagement clair sur les services publics. Notre proposition vise à se doter de règles permettant de protéger les services publics. Les services d'intérêt économique général (justice, éducation...) ne font pas partie des compétences de l'Europe. Ce sont les droits régaliens. Mais les services d'intérêt général économique (transports en commun, eau) en font partie. Nous souhaitons faire jouer le principe de subsidiarité dans ce domaine.

2 Selon les règles actuelles, le Parlement n'a pas l'initiative des lois, c'est la Commission. Mais pour la première fois, un groupe dépose une proposition de directive-cadre. C'est la première fois aussi que les 201 socialistes européens se sont tous mis d'accord. Si la proposition est née sous impulsion française, c'est le fruit d'une réflexion approfondie.



Stéphane Le Foll.

3 Nous souhaitons un mouvement de l'opinion publique pour appuyer cette démarche et mettre la Commission européenne devant ses responsabilités. C'est pourquoi j'ai lancé l'idée d'une pétition. Elle a déjà été signée par les députés du PSE. Nous en appelons maintenant aux militants et à tous ceux qui sont intéressés par la sauvegarde des services publics. Je pense qu'on peut avoir une majorité au Parlement. Nous pouvons trouver des alliés parmi les Verts notamment, mais d'autres partis aussi. La pétition peut être signée sur le site du PS à www.partisocialiste.fr.

**Propos recueillis par
Karine LAMBIN**